Informations de base

2021/3054(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Précision des critères de dérogation au principe selon lequel les dispositifs de publication agréés et les mécanismes de déclaration agréés sont surveillés par l'Autorité européenne des marchés financiers

Complétant 2011/0296(COD)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Parlement européen Commission au fond Rapporteur(e) Date de nomination Date de nomination

Evénements clés					
Date	Evénement	Référence	Résumé		
17/12/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)09430			
17/12/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois				
19/01/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission				
25/03/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement				

Informations techniques				
Référence de la procédure	2021/3054(DEA)			
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué			
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué			
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0296(COD)			
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur			
Dossier de la commission	ECON/9/08045			

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)09430	17/12/2021	
3	7,111		